

LaFontaine, Papineau et le pouvoir

Éric Bédard

Numéro 60, printemps 2015

Avons-nous peur du pouvoir ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/79213ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

L'Inconvénient

ISSN

1492-1197 (imprimé)

2369-2359 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bédard, É. (2015). LaFontaine, Papineau et le pouvoir. *L'Inconvénient*, (60), 12-15.

LAFONTAINE, PAPINEAU ET LE POUVOIR

Éric Bédard

Notre histoire, et c'est heureux, diront certains, n'a pas été aussi dramatique que celle d'autres nations vers lesquelles, à certains moments critiques, tous les regards se sont tournés. Le sort du monde ne s'est jamais joué à Québec ni à Montréal. Nos chefs n'ont jamais dû prendre de décisions vraiment marquantes, dont les effets se seraient fait sentir aux quatre coins de la planète. S'il importe, lorsqu'on aborde l'histoire du Québec, de relativiser la charge dramatique d'événements pour nous importants, ne minimisons pas non plus la portée de certaines décisions. Que se serait-il passé si la France, à l'instar de l'Angleterre, avait incité ses dissidents religieux à s'installer en Nouvelle-France ? Que se serait-il passé si les patriotes de 1837 avaient triomphé et proclamé la République ? Comment les Québécois auraient-ils réagi si, au lendemain du rapatriement de 1982, René Lévesque avait déclenché un référendum ? Ailleurs, dramaturges et romanciers revisitent régulièrement ces « points de rupture », où tout aurait pu basculer.

Comme d'autres, j'ai apprécié *Le Souper* (1992), un film d'Édouard Molinaro. Ce huis clos imaginé par le dramaturge Jean-Claude Brisville se déroule en 1815 et oppose, dans un duel tout en finesse, Talleyrand et Fouché, deux intrigants de renom, l'un diplomate distingué issu de l'aristocratie, l'autre chef de police rustre, fils du peuple et produit de la terreur révolutionnaire. Deux hommes très différents mais unis par une même soif de pouvoir, prêts à toutes les contorsions pour influencer les grandes décisions et « servir » la France, fût-ce en soutenant tour à tour des régimes professant des conceptions diamétralement opposées de l'homme et de la société, fût-ce en prêtant serment à Louis XVIII, après avoir servi la veille Napoléon « l'usurpateur ». Mon intérêt pour ce film tient évidemment au merveilleux jeu des acteurs, à l'esprit, aux références, aux réparties assassines, lourdes de sous-entendus ; mais il tient surtout à cette volonté sans complexe,

chez les deux protagonistes, de se maintenir coûte que coûte au pouvoir.

Je ne suis pas de ceux qui réduisent le monde à une pure mécanique de rapports de force ; quant au cynisme machiavélien, qui fascine tant, je ne communie guère à ses prémisses philosophiques. Il m'arrive régulièrement de côtoyer des femmes et des hommes que la recherche et la conservation du pouvoir politique semblent griser. Pour accéder au pouvoir, il faut bien sûr connaître le caractère des hommes. Mais tout n'est pas qu'affaire de ruse et de force. Le goût du pouvoir est le plus souvent nourri par un désir authentique de servir son pays. La plupart des femmes et des hommes qui s'engagent en politique ne sont dépourvus ni de principes ni de convictions, et souhaitent sincèrement améliorer la vie de leurs concitoyens. Il faut dire que la recherche et la conservation du pouvoir politique est une quête bien humaine. La prise du pouvoir, en plus d'être essentielle pour réaliser de grandes choses, donne le sentiment d'avoir une certaine emprise sur le cours des événements et d'exister plus intensément. Ceux qui ont aimé l'exercer y renoncent généralement à regret même si, pour s'y maintenir, ils ont parfois dû sacrifier des amitiés profondes, rogner sur leur vie de famille ou tourner le dos à leurs loisirs les plus chers. Les bénéfices politiques et existentiels du pouvoir sont rarement considérés. Un peu comme l'argent, le pouvoir est vu au mieux comme une chose un peu vile, vulgaire, au pire comme un moyen d'écraser les plus faibles, d'aliéner les plus sincères ou de corrompre les plus honnêtes.

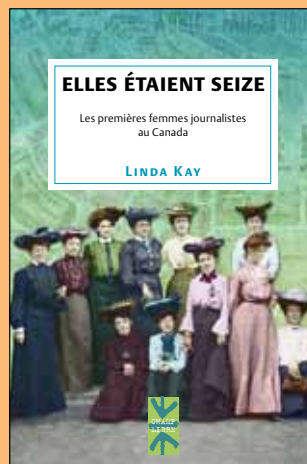
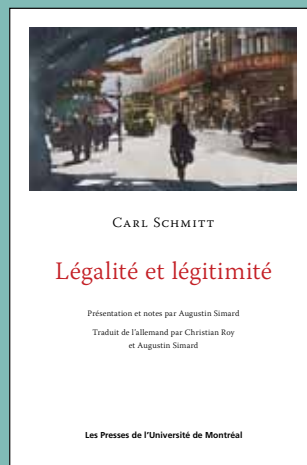
Alors que j'étais plongé dans mes recherches sur la génération réformiste canadienne-française du 19^e siècle, que je compulsais les archives de ses membres, lisais leurs journaux et leurs interventions en chambre, je me suis amusé à imaginer un huis clos secret, qui aurait mis en scène deux personnages clés de la décennie 1840, soit Louis-Hippolyte LaFontaine et

Louis-Joseph Papineau. Initiée par le premier, anxieux de savoir si son ancien mentor approuvait son programme « réformiste », la rencontre aurait eu lieu en 1845, quelques semaines après le retour du long exil de Papineau aux États-Unis et en France. Orgueilleux et secret, LaFontaine n'aurait soufflé mot de cette rencontre à personne. Comme Talleyrand et Fouché trente ans plus tôt, la discussion aurait été franche, virile, toute en nuances et pleine d'allusions aux bons et aux moins bons coups de l'un et de l'autre. Le cadre aurait évidemment été plus rustique, le menu moins élaboré, les serveurs absents. Une rencontre d'hommes qui aurait révélé des personnalités fortes, sûres de leurs moyens, informées des affaires du monde.

Les différences entre les deux hommes auraient vite sauté aux yeux. Différence d'âge d'abord. Né en 1786, élu député en 1808, président de la Chambre en 1815, chef du Parti canadien deux ans plus tard, Papineau avait été un enfant prodige de la politique. En 1845, sa feuille de route était impressionnante. Il avait connu les règnes tumultueux de Craig et de Dalhousie, porté les doléances des siens à Londres en 1823, mené de nombreuses luttes contre une minorité arrogante, convaincue de sa supériorité politique et morale. En Europe, on le surnommait le « O'Connell canadien ». En France, où les jeunes républicains avaient chanté ses louanges dans *Le National*, il était devenu l'ami de Lamennais. Né en 1807, LaFontaine avait été élu pour la première fois en 1830, alors que Papineau était à son zénith. Fort en gueule, il jouait un peu le rôle d'un porte-parole de l'aile jeunesse au sein du Parti patriote. Ses premiers pamphlets, remarqués pour leur virulence, dénonçaient les Canadiens français qui avaient accepté des postes de la Couronne. Si, au fil des années, il s'était fait un nom et avait même réussi à s'imposer à la tête des « réformistes », en 1845 LaFontaine n'avait que trente-huit ans. À une époque où la jeunesse et le changement ne tenaient lieu ni de programme ni de slogan, une époque où l'expérience était synonyme de sagesse, avoir moins de quarante ans n'avait rien d'un atout. Différences sociales, ensuite. Sans être un aristocrate pédant, Papineau avait reçu une éducation classique, assimilé les grands auteurs de l'Antiquité, hérité de son père un grand domaine seigneurial. Sa correspondance donne à voir un homme distingué qui, sans être précieux ou affecté, connaissait les bonnes manières de l'Ancien Régime et était pleinement conscient d'appartenir à une élite. Face à lui, LaFontaine affichait sans doute les manières d'un roturier. Fils d'un menuisier décédé prématurément, élevé par son grand-père, il avait néanmoins connu une réelle ascension sociale grâce à ses études chez les Sulpiciens au Collège de Montréal, à son travail rigoureux d'avocat et, peut-être surtout, à son mariage avec Adèle Berthelot, fille d'un avocat prospère et bibliophile reconnu de Québec.

Ces différences d'âge et de rang se rapprochent de celles qui opposèrent, à une certaine époque, Jacques Parizeau et Lucien Bouchard. Le premier avait grandi dans un milieu bourgeois, fréquenté un lycée français, étudié à Londres, obtenu un doctorat. Élevé comme un chef, Jacques Parizeau a longtemps porté des trois-pièces et vouvoyé ses collaborateurs les plus proches. Son père, homme d'affaires prospère, et son grand-père, docteur en médecine d'un prestigieux établissement français, avaient connu un parcours semblable au sien. Le second était le fils d'un camionneur qui peinait à écrire des lettres à ses fils partis étudier en Europe. Il avait grandi dans un rang du Saguenay, terminé son collège classique, fait son droit à l'Université Laval. Avocat à

LE SAVOIR EST LÀ.



DISPONIBLES EN VERSION NUMÉRIQUE À 50% DU PRIX PAPIER

Les Presses de l'Université de Montréal
www.pum.umontreal.ca

Université de Montréal

Chicoutimi, esprit plus tourmenté, il hésita longtemps à faire de la politique. Jacques Parizeau et Lucien Bouchard partageaient peut-être des convictions similaires en 1995, mais ils provenaient de deux univers bien différents.

À partir de novembre 1837, Papineau et LaFontaine se distinguent l'un de l'autre surtout quant aux orientations tactiques et stratégiques du mouvement patriote. Alors que le gouvernement britannique rejette du revers de la main les 92 Résolutions en mars 1837, Papineau et son état-major défient ouvertement la métropole. Inspirés par les révolutionnaires américains, ils boycottent les produits anglais, organisent de grandes assemblées de protestation, prononcent des discours enflammés. L'heure n'est plus au compromis politique mais aux affrontements sur les champs de bataille. Papineau aurait-il préféré que Londres recule et entende raison ? À coup sûr. Mais une fois la guerre d'insurrection lancée, il ne s'y oppose pas. Pourchassé, menacé, recherché, le chef patriote s'éclipse aux États-Unis dans des circonstances nébuleuses. Alors qu'il avait accompagné Papineau tout au long de l'été et soufflé sur les braises, LaFontaine, à la surprise générale, refuse un affrontement jugé suicidaire et se range aux vues d'Étienne Parent, qui, dès le printemps 1837, lance des appels au calme. Avec d'autres députés, il fait des pieds et des mains pour que le Parlement soit rappelé et que la Chambre siège de nouveau.

Lors de cette rencontre de 1845, les deux hommes seraient sûrement revenus sur ces semaines troubles de novembre 1837. Papineau aurait expliqué son départ soudain pour les États-Unis, LaFontaine sa dissidence de dernière heure. Sur la suite des événements et les choix politiques de LaFontaine, parions que le ton aurait monté et que les échanges auraient été vifs : « Le manifeste que j'ai proposé aux électeurs de Terrebonne était la seule voie à suivre pour sauver les meubles, monsieur Papineau... Le "gouvernement responsable" promis dans le rapport Durham nous permettra de décentraliser notre système de justice, de fonder des écoles normales, de redonner à notre langue le statut qu'elle mérite et d'indemniser nos compatriotes dont les biens ont été saccagés par les milices de Colborne... – De bien belles réformes, monsieur LaFontaine, mais au final, qui aura le dernier mot ? – Le parti majoritaire en Chambre, comme à Londres. Les Anglais ne pourront nous refuser les institutions qu'ils se sont données à eux-mêmes... – Vous êtes bien naïf, monsieur LaFontaine ! Embrigadés dans cet infâme Canada-Uni créé pour nous réduire au silence, nous restons prisonniers du joug impérial. Et toutes vos belles réformes n'y changeront rien.

Vous ne comprenez donc pas que si Londres jette un peu de lest, c'est pour mieux nous asservir ? Il est absolument intolérable qu'un peuple du Nouveau Monde soit tenu d'obéir à un monarque... Un monarque européen de surcroît. – Peuple du Nouveau Monde ! Mais j'en suis parfaitement, monsieur Papineau, et j'épouse autant que vous les valeurs de notre continent. Voilà pourquoi je veux abolir le régime seigneurial. Mais je crois comprendre que cette réforme ne vous dit rien qui vaille... – Cessez vos diversions ! Vous savez très bien que le régime seigneurial canadien n'a rien à voir avec le régime d'exploitation féodal. Monsieur LaFontaine... Je ne doute

pas de votre bonne volonté, mais je suis hélas convaincu que votre programme réformiste, aussi bien intentionné soit-il, n'apportera aucun changement fondamental. Le peuple et ses représentants resteront dépendants des caprices d'un monarque héréditaire... Vivre ainsi aux portes de la grande république, c'est une honte ! – Très bien, monsieur Papineau, mais que faire, alors ? Que proposez-vous de mieux ? – Simple... Il faut rapidement demander le rappel de l'Union, abroger cet acte inique. – Le rappel de l'Union ? Mais vous n'y pensez pas ! Il faudrait de nouveau se mobiliser, probablement prendre les armes, plonger le pays dans le désordre et la confusion... Vous oubliez que les événements de 37 ont laissé des traces profondes dans les consciences, monsieur Papineau. Les Canadiens ont peur de la répression... Ils n'ont pas oublié la fureur des miliciens, les arrestations arbitraires, les procès arrangés, les pendaisons... Les exilés commencent à peine à revenir... »

Les échanges, souvent orageux, se seraient poursuivis jusque tard dans la soirée. Papineau aurait fini par admettre qu'à ses yeux, la seule solution viable pour le Bas-Canada aurait été l'annexion aux États-Unis ; une avenue que LaFontaine aurait probablement qualifiée d'irréaliste et de risquée.

On connaît la suite... Allié au libéral Robert Baldwin, LaFontaine accède au conseil exécutif en 1848 et met en œuvre l'application de son programme. Cette année-là, la Couronne souscrit finalement au principe de la « responsabilité ministérielle » réclamé par les réformistes depuis 1840. Cette concession sera cependant loin de passer comme une lettre à la poste. Les orangistes, refusant d'être gouvernés par un papiste d'origine française, incendient le parlement de Montréal et attendent à la vie de LaFontaine et de son épouse, réfugiés dans leur maison entourée d'une foule hostile. Papineau reprendra du collier et retrouvera un siège au Parlement. Fidèle à ses convictions républicaines, il y portera



les idéaux des jeunes de l'Institut canadien et signera le manifeste annexionniste de 1849.

Mais ce qui distingue LaFontaine de Papineau, ce ne sont pas seulement des principes, libéraux chez le premier, républicains chez le second, mais une pratique de la politique. Toute sa vie, Papineau restera un homme d'opposition. S'il s'empare habilement du Parti canadien, écarte des adversaires gênants (concentrés dans la région de Québec) et définit avec précision et panache un long cahier de doléances (les 92 Résolutions), on a l'impression que le pouvoir exécutif ne l'a jamais vraiment intéressé. On peut d'ailleurs constater le même phénomène chez son petit-fils Henri Bourassa, qui, bien que pressé par une jeunesse nationaliste rêvant de grandes réformes, refusera, malgré son immense popularité, de fonder un parti de gouvernement qui aurait envisagé concrètement une prise du pouvoir. Renié par ses alliés les plus proches, notamment Wlfréd Nelson, qui l'accuse injustement d'avoir « fui » Saint-Denis et ainsi abandonné les siens, Papineau prêche de plus en plus dans le désert. En 1854, il se retire définitivement de la politique et se réfugie dans son domaine de Montebello, entouré de sa famille et de sa riche bibliothèque.

LaFontaine avait une autre manière d'envisager l'action politique. Réfléchissant très tôt, et de manière concrète, aux réformes à réaliser, il est hanté par les stratégies à mettre en œuvre pour arriver à ses fins. George-Étienne Cartier et lui incarnent assez bien ce prototype de l'avocat-politicien, souvent brasseur d'affaires, qui caractérisera notre classe politique jusqu'à la Révolution tranquille. À cette différence près que LaFontaine abandonne le pouvoir dès 1851, à la surprise générale, alors qu'il se trouve au sommet. Ses lettres de l'époque montrent un homme désabusé de la nature humaine et profondément blessé par les attaques sournoises des uns et des autres, qui jouent du coude pour obtenir une faveur ou lui porter ombrage. L'irruption d'une opposition libérale, qualifiée malicieusement de « rouge » par la presse conservatrice, n'allait pas aider les choses. Le début de ces rivalités partisans, la fin de l'apparente unité du bloc canadien-français, allait également le miner. Jeune député ou chef de parti, LaFontaine n'avait eu qu'un objectif : exercer le pouvoir exécutif. Tout se passe comme si, l'ayant finalement obtenu, il lui a rapidement tourné le dos. Nommé juge, il disparaît de la scène publique, s'enferme dans son cabinet de travail, où il rédige des milliers de pages de jugements, et s'éteint en pleine cour, en 1864.

Encore aujourd'hui, je reste fasciné par ces deux destins. Les deux hommes, malgré leurs différences évidentes, ont été marqués par des événements dramatiques qui les ont obligés

à faire des choix, non seulement politiques mais existentiels. Ni l'un ni l'autre n'a envisagé sérieusement, après le fiasco de 1838, l'indépendance politique. Les deux ont misé sur des tiers pour sortir de l'impasse. Papineau espérait sincèrement obtenir l'appui des Américains, alors que LaFontaine entendait raisonner les députés britanniques. Le premier s'est rendu à Washington, le second à Londres, mais les deux ont échoué lamentablement. Aux marges de la République et de l'Empire, le Bas-Canada n'intéressait guère les grands. Les deux chefs ont dû se résigner : comme en 1763, il faudrait nous débrouiller tout seuls et ne compter que sur nos seuls moyens. Ce caractère périphérique, « provincial », a dû alors leur sauter au visage. La « grandeur » politique, ce serait pour les autres.

Or la question se pose : peut-on vraiment s'intéresser au pouvoir politique lorsqu'il est à ce point dépourvu de « grandeur » ? Il m'arrive de croire qu'il y a peut-être là une clé pour comprendre le rapport trouble des Québécois au pouvoir, encore aujourd'hui. Par « grandeur », j'entends la possibilité pour un peuple d'affirmer son être collectif, sa personnalité singulière dans le grand concert des nations.

Si, par tempérament ou par dépit, Papineau et LaFontaine ont refusé le pouvoir ou l'ont exercé pendant une période relativement courte, il reste qu'ils incarnent les deux figures inaugurales de sa pratique. La première figure est celle de l'orateur qui

préfère l'éducation civique et la pureté de l'Idée à l'exercice concret du pouvoir. De Médéric Lanctôt à Pierre Bourgault, et de René Chaloult à Michel Chartrand, le Québec compte son lot de tribuns qui ont préféré avoir raison envers et contre tous plutôt que de se compromettre au sein d'un parti de gouvernement. La seconde figure est celle de l'administrateur responsable qui laisse braire les idéologues pendant qu'il prend des décisions. De Lomer Gouin à Robert Bourassa, et de Louis-Alexandre Taschereau à Jean Charest, ces avocats-politiciens ont été nombreux à gérer le Québec au meilleur de leurs capacités. Dans la constellation des hommes politiques qui ont marqué notre histoire, je ne vois que René Lévesque et Pierre Elliott Trudeau qui ont été à la fois des orateurs d'exception et des hommes de pouvoir. Pas étonnant qu'ils nous aient à ce point marqués collectivement. ■

